

Nantes, le 4 avril 2017

Amaguiz étoffe son offre avec une assurance Protection Juridique.

Achat Internet non livré, problème de voisinage, atteinte à la e-réputation... [Amaguiz](#), filiale du groupe Groupama et assureur en ligne innovant, propose [une assurance Protection Juridique](#) pour défendre les droits de ses clients face à des litiges de la vie quotidienne.

En 2015, 27% des millions de commentaires postés* sur les sites d'informations et sur les pages Facebook ont été retirés et 40%* des jeunes ont admis avoir été victimes d'une agression en ligne.

Près d'1 personne sur 2** a besoin de s'informer sur ses droits et obligations de manière fréquente. Et 7 personnes sur 10** estiment qu'en ayant une aide juridique, ils auraient pu éviter une situation contraignante ou désagréable.

Pour répondre aux attentes des consommateurs, la nouvelle offre d'Amaguiz permet :

- de connaître ses droits par un accompagnement au téléphone avec des juristes ou en toute autonomie avec un service d'informations juridiques en ligne 24h/24, 7j/7,
- de trouver un accord à l'amiable grâce à l'accompagnement de juristes spécialisés,
- d'être représenté par un avocat en cas de procédure judiciaire,
- de bénéficier d'une prise en charge financière (frais et honoraires) jusqu'à 25 000 € par an (selon les conditions prévues dans le contrat de l'assuré).

La Protection Juridique Amaguiz permet de mieux protéger sa famille des aléas de la vie courante dans différents domaines :

- Consommation : achat sur Internet, vente ou location d'un bien...
- Habitation : problème de voisinage, litige avec son syndic, son propriétaire,
- Véhicule : lors d'une vente de voiture, infraction au code de la route...
- Vie quotidienne : conflit avec son employeur, une assistante maternelle, un professionnel de santé ou un établissement du service public...
- Protection sociale et fiscale : réclamation concernant des prestations sociales ou un redressement fiscal...
- Défense pénale et aide aux victimes : diffamation, agression physique ou verbale ...
- E-réputation : atteinte de la réputation sur les réseaux sociaux avec enfouissement du contenu dégradant
- Usurpation d'identité : souscription d'un crédit à la consommation à son insu, utilisation frauduleuse de plaques d'immatriculation ...
- Propriétaire bailleur : litige avec son locataire
- Protection famille : litige concernant une succession, un divorce, une adoption.

*Source : article la Tribune.fr, « Que faire contre la haine sur internet ? » suite à une étude Kantar Média - janvier 2016

** Source : étude sur l'accès au droit et les besoins en Information Juridique en France – AVIJED - mai 2015

Deux formules au choix à partir de 5,5 €/mois

Les 3 niveaux d'intervention (informations juridiques par téléphone et sur Internet, gestion amiable de votre litige et accompagnement judiciaire avec prise en charge des frais de justice) sont compris dans les deux formules : **Essentielle** et **Intégrale**. La formule Intégrale est renforcée par 4 domaines supplémentaires : e-réputation, usurpation d'identité, propriétaire bailleur et protection famille (divorce, succession, filiation, adoption, dons/legs).

« Pour créer cette offre, nous sommes partis des constats suivants : les nouveaux modes de consommation (Internet, collaboratif, partage...) peuvent générer des litiges auxquels les Français sont mal préparés. Beaucoup se retrouvent seuls pour se défendre sans connaître réellement leurs droits ou y renoncent, faute de budget.

C'est dans ces moments-là que nos assurés ont besoin d'être accompagnés et entourés par des professionnels. Avec notre Protection Juridique, nous allons au-delà du métier d'assureur : nous sommes aux côtés de nos clients pour défendre leurs intérêts, en les épaulant pour faire valoir leurs droits et en prenant en charge leurs frais de justice.» déclare **Marie-Laure Cassé, Directrice Marketing et Communication d'Amaguiz.**

[Découvrir l'offre](#)

Contact presse

Amaguiz.com - Karine Durand - karine.durand@amaguiz.com - 02 40 13 69 77

A propos d'[Amaguiz](#)

Amaguiz, filiale du groupe Groupama, propose des offres d'assurances (auto, habitation, garantie des accidents de la vie, Protection Juridique, emprunteur, ski et chien-chat) par Internet ou téléphone. Amaguiz compte 200 000 contrats, plus de 150 000 clients et emploie 240 collaborateurs.

Plus d'informations sur www.amaguiz.com et sur la page [Facebook](#) d'Amaguiz.



A propos du groupe Groupama

Fort de ses trois marques – [Groupama](#), [Gan](#), [Amaguiz](#), le groupe Groupama, l'un des premiers groupes d'assurance mutualistes en France, développe ses activités d'assurance, de banque et de services dans onze pays. Le groupe compte 13 millions de clients et 32 600 collaborateurs à travers le monde, avec un chiffre d'affaires de 13,6 milliards d'euros. Retrouvez toute l'actualité du groupe Groupama sur son site internet (www.groupama.com) et sur son compte Twitter ([@GroupeGroupama](#)).